



For Immediate Release

### **CCAC announces interim management agreement**

Ottawa, December 8, 2009 -- The Champlain Community Care Access Centre (CCAC) Board of Directors has approved an executive leadership agreement with The Ottawa Hospital, facilitated by the Champlain Local Health Integration Network (LHIN).

In response to KPMG's third-party operational review, the Local Health Integration Network (LHIN) has facilitated an agreement that will see The Ottawa Hospital (TOH) provide interim executive-level leadership to the CCAC. The Board of Directors for the CCAC, LHIN and TOH have endorsed this arrangement.

Mr. Cameron Love, Vice-President, Planning, Support Services and Clinical Programs of The Ottawa Hospital (TOH) will assume the additional role of interim CEO of the CCAC, effective December 15, 2009.

Under this management agreement, the CCAC maintains exclusive responsibility for the delivery of its programs and services. Mr. Love will report directly to the CCAC Board of Directors. The Board will remain autonomous and retain full responsibility, authority and accountability for the oversight and direction of the CCAC.

The CCAC Board has asked Mr. Love to fulfill the following mandate:

- Develop a memorandum of understanding for the arrangement between the CCAC, LHIN and TOH;
- Provide in-depth analysis of KPMG's findings;
- Continue with the implementation of the KPMG recommendations;
- Implement a deficit recovery plan, at the CCAC Board's request; and
- Identify other changes in consultation with CCAC staff, partners and stakeholders.

The interim agreement will be in place until the CCAC Board appoints a permanent CEO for the CCAC. The CCAC, LHIN and TOH have agreed that the management agreement will be in place for no longer than one-year.

"Our approach builds on our staff's long-standing commitment to the 55,000 people the CCAC serves every year," said CCAC Board Chair, Lynn Graham.

"Through TOH's financial and operational expertise, the CCAC will benefit from the stability it needs to provide compassionate service, while our Board concentrates on developing a sustainable, long-term executive leadership plan which will strengthen the CCAC's key role in providing quality home and community care," she added.

"Our mandate is to identify local solutions to local challenges. We are delighted to facilitate collaborative efforts that benefit the health of our community, and we will ensure all our partners' voices are heard as we secure the CCAC's future," stated Marie Fortier, Chair of the LHIN Board.

"We've long advocated for a collaborative regional approach to the challenges we face in home care, assisted living, long-term care and seniors care in hospitals," said Phil Murray, Chair of the TOH Board.

"The CCAC can count on us to provide the support required to meet our region's health-care needs. At the same time, our hospital has a unique opportunity to gain better insight into the issues facing the CCAC every day," concluded Mr. Murray.

**For information**

**CCAC:**

Joanna Filion  
Senior Communications Manager  
613.745.5525 ext. 5997  
613.864.3925

**LHIN:**

Carole Ouellette  
Communications Officer  
613.747.3238

**The Ottawa Hospital:**

Hazel Harding  
Communications Advisor  
613.737.8460



Pour publication immédiate

### **Le CASC annonce une nouvelle entente de gestion intérimaire**

Ottawa, le 8 décembre 2009 – Le conseil d'administration du Centre d'accès aux soins communautaires (CASC) de Champlain a approuvé une entente de gestion intérimaire avec L'Hôpital d'Ottawa facilitée par le Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) de Champlain.

À la suite de l'examen opérationnel réalisé par une tierce partie (l'entreprise KPMG), le RLISS de Champlain a facilité la signature d'une entente selon laquelle L'Hôpital d'Ottawa (L'HO) fournira au CASC un dirigeant par intérim. Le conseil d'administration du CASC et du RLISS ainsi que le Conseil des gouverneurs de L'HO ont approuvé cette entente.

Cameron Love, vice-président de la Planification, des Services de soutien et des Programmes cliniques à L'Hôpital d'Ottawa assumera le poste de PDG par intérim du CASC à partir du 15 décembre 2009. Ces responsabilités s'ajouteront à ses fonctions actuelles à L'HO.

Selon cette entente, le CASC conserve la responsabilité exclusive de ses programmes et services. Monsieur Love relèvera directement du conseil d'administration du CASC. Le conseil d'administration du CASC demeurera autonome et conservera pleinement ses responsabilités, son pouvoir et son imputabilité en ce qui concerne la surveillance et l'orientation du CASC.

Le conseil d'administration du CASC a attribué à M. Love le mandat suivant :

- élaborer un protocole d'entente confirmant cet arrangement entre le CASC, le RLISS et L'HO
- fournir une analyse approfondie des constatations de KPMG
- poursuivre la mise en œuvre des recommandations formulées par KPMG
- mettre en œuvre un plan de redressement financier, à la demande du conseil d'administration du CASC
- déterminer les autres changements à apporter, à l'issue de consultations auprès des employés du CASC, des partenaires et des intervenants.

L'entente intérimaire demeurera en vigueur jusqu'à ce que le conseil d'administration du CASC nomme un PDG permanent. Le CASC, le RLISS et L'HO ont convenu que l'entente sera valide pendant une période maximale d'un an.

« Notre démarche s'appuie sur l'engagement à long terme de nos employés envers les quelque 55 000 personnes que le CASC dessert chaque année », affirme Lynn Graham, présidente du conseil d'administration du CASC.

« Grâce à l'expertise financière et opérationnelle de L'HO, ajoute-t-elle, le CASC obtiendra la stabilité nécessaire pour offrir des services axés sur la compassion, alors que notre conseil d'administration se concentrera sur l'élaboration d'un plan de direction viable à long terme

qui renforcera le rôle de premier plan que joue le CASC dans les soins à domicile et les soins communautaires de qualité. »

« Notre mandat est de trouver des solutions locales aux défis locaux, affirme Marie Fortier, présidente du conseil d'administration du RLISS. Nous sommes heureux de faciliter une collaboration qui aura une incidence positive sur la santé de notre collectivité. Nous nous assurerons de faire entendre les voix de nos partenaires tout en garantissant l'avenir du CASC. »

« Nous avons longtemps prôné une collaboration régionale pour relever les défis dans le domaine des soins à domicile, de l'aide à la vie autonome, des soins de longue durée et des soins aux aînés dans les hôpitaux », déclare Phil Murray, président du Conseil des gouverneurs de L'HO.

« Le CASC peut compter sur nous pour obtenir le soutien nécessaire afin de répondre aux besoins de notre région en matière de santé. En même temps, il s'agit d'une occasion unique pour notre hôpital de mieux comprendre les enjeux quotidiens du CASC », conclut M. Murray.

## **Renseignements**

### **CASC**

Joanna Filion  
Gestionnaire principale  
des communications  
613-745-5525, poste 5997  
613-864-3925

### **RLISS**

Carole Ouellette  
Agente de communication  
613-747-3238

### **L'Hôpital d'Ottawa**

Hazel Harding  
Conseillère en  
communications  
613-737-8460